

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

### **Edition du 29 septembre 2017**

#### **Votation du 24 septembre**

56.3% du corps électoral soit 351 citoyennes et citoyens se sont exprimés ce dimanche à travers les urnes sur la votation de principe relative à la préparation d'un contrat de fusion des communes de la Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret & Courtelary. 241 voix se sont opposées à ce projet contre 109. Le Conseil municipal de Villeret a pris acte, avec regret, des résultats de cette votation de principe.

L'exécutif s'accorde un délai de réflexion de quelques semaines concernant les divers processus en cours. Il devra par contre se pencher rapidement sur les conséquences de ce résultat et évaluer la suite à y donner avec notamment l'étude d'une stratégie de politique communale qui devra être mise en place à courte et moyenne échéance en regard des changements, voire des bouleversements importants que va occasionner ce vote pour la commune de Villeret et ses habitants.

Le Conseil municipal

Villeret, le 25 septembre 2017